

POLITIQUE LINGUISTIQUE



École internationale de Montréal



Préambule

La politique linguistique de l'École internationale de Montréal est une «déclaration d'intention dans laquelle l'établissement expose ses objectifs concernant l'enseignement et l'apprentissage de la langue»¹. Cette politique s'articule en quatre sections : philosophie de l'établissement, encadrements légaux, profil linguistique et Enseignement et apprentissage des langues à l'école.

Philosophie

En apprenant une langue, on découvre une culture. En découvrant une culture, on apprend à respecter les autres. En apprenant à respecter les autres, on peut espérer la paix.

Kramersch (1993 : 2)

« Depuis ses origines, le PEI est guidé par trois principes inspirés de la mission de l'IB, qui représentent des valeurs fortes pour les apprenants âgés de 11 à 16 ans, à savoir l'apprentissage global, l'ouverture interculturelle et la communication »². L'École internationale de Montréal respecte la philosophie et les principes des programmes de l'IB et considère que la communication est une qualité importante dans le développement des apprenants. Ainsi, notre école se positionne quant à l'acquisition et la maîtrise du français comme langue d'enseignement en plus d'une deuxième langue, l'anglais et d'une langue tierce, l'espagnol.

Encadrements légaux

Cette politique s'appuie sur :

- La loi sur l'instruction publique³ par l'article 22 ainsi que le plan d'action du MEES visant l'amélioration du français dans les écoles de la province du Québec⁴;
- La politique culturelle et linguistique de la CSDM⁵ qui postule que : « Le français est la langue commune qui assure le lien entre les membres de la société québécoise, l'école et le monde du travail. Elle est la langue officielle du Québec et le véhicule par excellence de la transmission du patrimoine culturel québécois composé de divers héritages et de l'apport de citoyens d'origines diverses ».
- Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique

Profil linguistique

L'École internationale de Montréal est une école publique francophone qui accueille près de 550 élèves résidents du territoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Selon les données statistiques de la CSDM, seulement 34% de nos élèves ont le français comme langue maternelle. Cependant, tous nos élèves maîtrisent le français et le taux de réussite à l'épreuve unique du MEES en 5^e secondaire est de 99%. De plus, plusieurs de nos élèves participent et excellent dans différents concours d'écriture et d'expression orale en français.

Des cours d'anglais sont offerts à tous les élèves de l'école. Le nombre d'heures d'enseignement correspond à celui prescrit par le Ministère de l'éducation de la 1^{re} à la 4^e année du PÉI. Toutefois, le nombre d'heures d'anglais en 5^e année du PÉI est compressé de 100 à 75 heures. Les approches pédagogiques différenciées et l'effort des élèves permettent d'atteindre les objectifs spécifiques de la phase V du PÉI ainsi que ceux du programme local.

¹ Guide des principes à la pratique

² Idem.

³ <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/I-13.3>

⁴ <http://www.education.gouv.qc.ca/de/contenus-communs/etablissements-scolaires-publics-et-privés/plan-daction-pour-lamelioration-du-francais/>

⁵ <http://csdm.ca/wp-content/blogs.dir/6/files/PolitiqueCulturelleLinguistique.pdf>

L'enseignement de la 2^e langue B (espagnol) se fait de la 1^{re} à la 3^e année du PÉI. Les élèves débutants admis en 1^{re} année sont directement classés en phase I. Ceux qui ont une base en espagnol passent un test de classement. Ils sont inscrits en phase I ou en phase II selon leur niveau.

Dans notre contexte multiculturel, certains de nos élèves ont l'anglais ou l'espagnol comme langue maternelle. Ces derniers sont encouragés à faire de l'enrichissement et à partager leurs connaissances avec les autres élèves.

Les cours structurés et bien planifiés permettent à tous nos élèves d'atteindre un niveau enrichi en langues B dès la 3^e année du PÉI. Ainsi, tous les élèves de 3^e secondaire sont inscrits en phase III en espagnol et en phase IV en anglais. La lecture, dans les trois langues, est valorisée par les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Enseignement et apprentissage des langues à l'école

Objectifs

- Valoriser la culture de la langue française, son histoire et sa littérature, en tant qu'expression d'une pensée universelle;
- Offrir aux élèves un enseignement et un environnement où les échanges ont lieu en français;
- Intégrer l'apprentissage de la langue d'enseignement à celui des autres matières ainsi que dans la planification interdisciplinaire;
- Mettre en corrélation les compétences d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture et de littératie médiatique;
- Établir une cohérence entre l'enseignement des différentes langues et les pratiques en cours d'apprentissage.

Soutien en français

1. Inscrire des activités dans le plan annuel de l'école pour l'amélioration du français;
2. Déterminer avec l'équipe-école des façons de faire communes pour favoriser la qualité du français écrit et parlé dans toutes les matières;
3. Encourager les élèves à communiquer en français, durant les cours et durant les activités culturelles, sportives et sociales organisées par l'école;
4. Mettre en œuvre des stratégies pour soutenir la contribution de tous les enseignants au développement linguistique des élèves ;
5. Soutenir les élèves lors de leur participation aux activités promotionnelles de la langue française comme la semaine du français, les différents concours de littérature, d'art oratoire et de poésie, le journal étudiant, etc. ;
6. Enrichir l'enseignement de la langue A par le biais d'approches pédagogiques différenciées ;
7. Favoriser les sorties théâtrales à chaque année pour tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e année ;
8. Mettre en place des mesures de soutien pour les élèves qui ne maîtrisent pas le français ;
9. Informer les parents de l'importance de la maîtrise de la langue d'enseignement comme outil d'apprentissage.
10. Acheter des dictionnaires récents et spécifiques aux différentes disciplines (dictionnaire des sciences humaines, des mathématiques...);
11. Enrichir la collection d'œuvres québécoises, tous genres confondus, de la bibliothèque de l'école ;
12. Inviter les élèves à s'abonner aux services de la Bibliothèque nationale du Québec (BAnQ) ;
13. Collaborer avec la bibliothèque du quartier qui offre un service de grande qualité par le choix de ses activités et de sa collection;
14. Favoriser l'utilisation de sources produites en français pour les travaux de recherche plutôt que les sources traduites;

15. Équiper l'école en matériel informatique afin de faciliter l'accès à l'information et l'utilisation efficace des technologies de l'information.

Soutien en Acquisition de langues

1. Intégrer le volet d'enrichissement de la langue seconde proposé par la SÉBIQ ;
2. Participer à des voyages et activités culturelles en milieux anglophones et hispaniques ;
3. Offrir des périodes de récupération pour les élèves en difficulté d'apprentissage ;
4. S'assurer de la disponibilité et de la qualité des collections de romans et de revues en anglais et en espagnol à la bibliothèque ;
5. Collaborer avec la bibliothèque du quartier qui offre un service de grande qualité par le choix de ses activités et de sa collection.

Langue maternelle

À cause de certains défis administratifs de notre école, nous ne pouvons offrir des cours de langue maternelle à nos élèves qui parlent 28 langues différentes. Cependant, plusieurs d'entre eux suivent des cours de langue maternelle le samedi, dans leurs communautés. Ils sont encouragés à partager la richesse de leur langue durant certains événements à l'école comme la *Semaine culturelle* et le *Grand spectacle*.